

PRÉSERVER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

PRÉSERVER ET GÉRER LES MILIEUX NATURELS AQUATIQUES

GÉRER LES RISQUES MAJEURS

SAGE de la Haute-Somme

Commission Thématique Risques Majeurs

Président : Monsieur Gilbert SIMEON

ameva

SAGE de la Haute-Somme

Réunion du 19 avril 2012 à Péronne

1

Ordre du jour

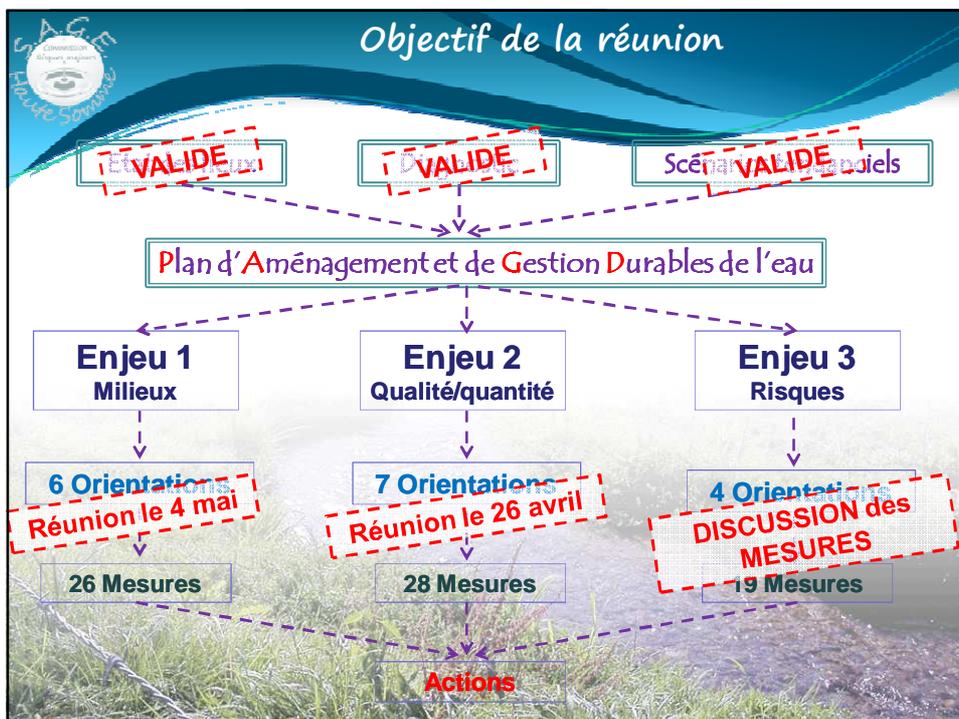
- 1 Approbation du compte-rendu de la réunion de mai 2011
- 2 Synthèse des orientations
- 3 Présentation des mesures de gestion en fonction des scénarios tendanciels
- 4 Questions diverses/Perspectives

2

Compte-rendu

① Approbation du compte-rendu de la réunion de mai 2011

3



Rappel de l'organisation du PAGD

ÉTATS DES LIEUX / DIAGNOSTIC

Le risque majeur principal sur le territoire concerné les inondations par ruissellement et coulées de boue.

Un phénomène, sans ne pas en plus résumer sur la topographie et cartographie de l'imperméabilisation des sols et certains usages agricoles.

Quelques risques sont également à prendre en compte, comme les inondations par remontée de nappe, mais aussi les risques technologiques, au niveau de sites classés principalement.

Objets des zones Natura 2000, le potentiel de biodiversité et des paysages, et de préserver la qualité des milieux.

Enjeu 3 : Gérer les Risques Majeurs

N°	Orientation
3A	Contrôler et limiter l'aléa inondation/ruissellement/érosion des sols
3B	Contrôler et limiter la pollution chimique des eaux souterraines
3C	Améliorer l'état de l'eau
3D	Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Pour chaque enjeu :

- ✓ Résumé de l'état des lieux/diagnostic
- ✓ Présentation des orientations correspondantes

Rappel de l'organisation du PAGD

Pour chaque orientation :

- ✓ Objectif
- ✓ Renvoi vers l'atlas carto
- ✓ Rappel du SDAGE
- ✓ Rappels réglementaires
- ✓ Mesures du SAGE
- (+résumé de chaque mesure ?)
- ✓ Action(s) correspondante(s)

3A CONTRÔLER ET LIMITER L'ALÉA INONDATION/RUISSLEMENT/ÉROSION DES SOLS

Document travail

Rappels SDAGE
Orientation 2 : Se protéger contre les crues
Orientation 12 : Limiter le ruissellement des eaux arborées et en zones rurales pour réduire les effets d'inondations

Objectif
L'objectif réside dans le fait de ne pas aggraver l'effet par des comportements ou des pratiques à risque. L'aléa est événementiel naturel qui peut se produire et engendrer une catastrophe naturelle. Il est possible de le réduire en préservant des éléments fixes du paysage par exemple, le risque est alors diminué.

Rappels réglementaires

Mesures du SAGE

3A - M1 : Réserver les éléments fixes du paysage limitant les risques de ruissellement et d'érosion des sols (notamment les haies) dans les PUI

3A - M2 : Proposer des programmes d'aménagement privilégiant les mesures agronomiques et hydrauliques douces

3A - M3 : Accompagner la profession agricole dans la contractualisation de mesures agricoles afin de réduire les risques de ruissellement et d'érosion

3A - M4 : Mettre en place une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques existants sur le cours de la Haute Somme afin de limiter les variations des niveaux et de lutter contre les inondations

3A - M5 : Mettre en place et pérenniser les programmes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de la Haute Somme permettant de lutter contre les inondations

3A - M6 : Restaurer et préserver les ZEC sur les affluents de la Somme, en tenir compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme

3A - M7 : Élaborer une convention de gestion des niveaux d'eau entre les gestionnaires d'ouvrages

Action correspondante

Risques majeurs

② Rappels des orientations de l'enjeu
Gestion des risques majeurs
 → Compatibilité avec le SDAGE





7

Enjeu 3 : Gérer les risques majeurs
Les orientations

PRÉVENIR ET GÉRER LA RISQUE EN EA PRÉSERVER ET GÉRER LES MILIEUX NATURELS AQUATIQUES GÉRER LES RISQUES MAJEURS

NUMÉRO	ORIENTATION
3A	CONTRÔLER ET LIMITER L'ALÉA INONDATION/RUISSELLEMENT/ÉROSION DES SOLS
3B	CONTRÔLER ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ VIS-À-VIS DES RISQUES MAJEURS
3C	ANTICIPER ET GÉRER LA CRISE
3D	ENTREtenir LA CULTURE/MÉMOIRE DU RISQUE



8

Risques majeurs

③ Proposition de mesures par orientation

→ Compatibilité avec le SDAGE





9

Orientation 3A : Aléa

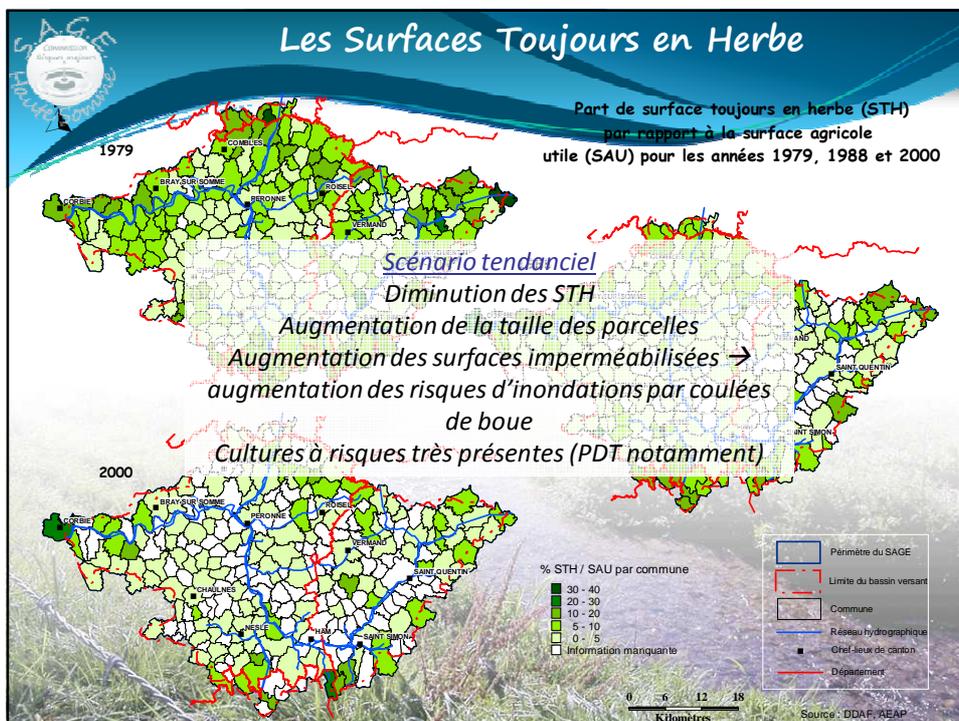
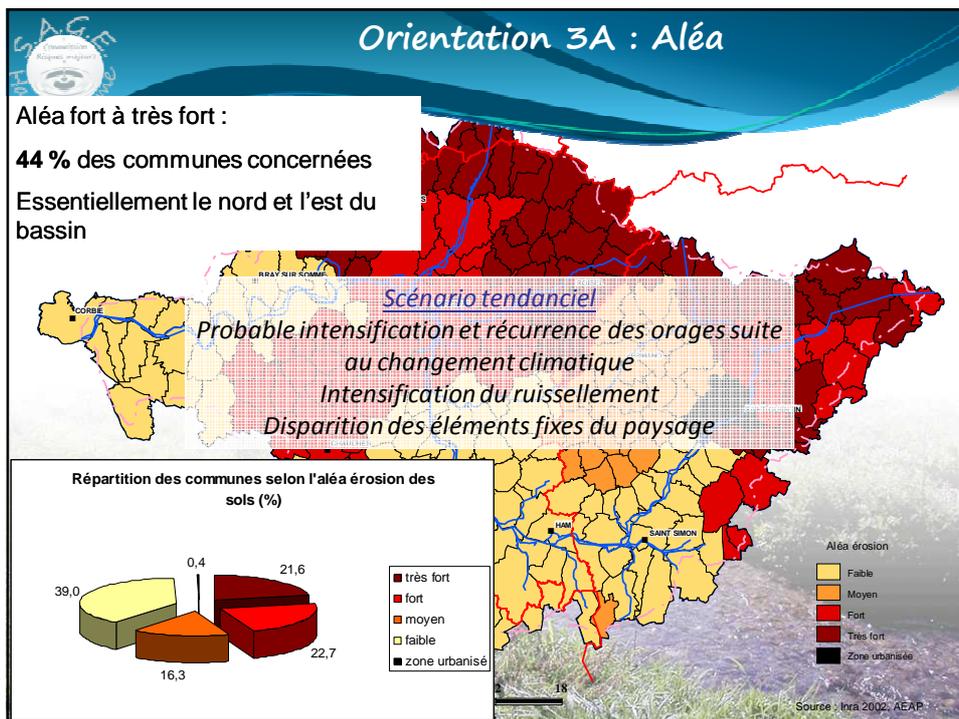
Orientation 3A
*Contrôler et limiter l'aléa inondation /
 ruissellement / érosion des sols*

Objectif

Ne pas aggraver l'aléa par des comportements ou des pratiques à risque. L'aléa est l'événement naturel qui peut se produire et engendrer une catastrophe naturelle. Il est possible de le réduire en préservant les éléments fixes du paysage par exemple, le risque est alors diminué.



10



Orientation 3A : Aléa

**3A CONTRÔLER ET LIMITER L'ALÉA
INONDATION/RUISSELLEMENT/ÉROSION DES SOLS**

Mesures 3A – M1 :
Préserver les éléments fixes du paysages limitant les risques de ruissellement et d'érosion des sols, inciter les collectivités à les inscrire dans les PLU

Pourra être inscrit dans le règlement du SAGE

Mesures du SAGE

- 3A – M1 : Préserver les éléments fixes du paysages limitant les risques de ruissellement et d'érosion des sols, inciter les collectivités à les inscrire dans les PLU
- 3A – M2 : Proposer des programmes d'aménagement privilégiant les mesures agronomiques et l'hydraulique douce
- 3A – M3 : Accompagner la profession agricole dans la contractualisation de mesures agricoles afin de réduire les risques de ruissellement et d'érosion
- 3A – M4 : Mettre en place une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques existants sur le cours de la Haute Somme permettant de limiter les variations des niveaux et de lutter contre les inondations
- 3A – M5 : Mettre en place et pérenniser les programmes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de la Haute Somme permettant de lutter contre les inondations
- 3A – M6 : Restaurer et préserver les ZEC sur les affluents de la Somme, en tenir compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme
- 3A – M7 : Élaborer une convention de gestion des niveaux d'eau entre les gestionnaires d'ouvrages

Action correspondante

13

Orientation 3A : Aléa

**3A CONTRÔLER ET LIMITER L'ALÉA
INONDATION/RUISSELLEMENT/ÉROSION DES SOLS**

Mesures 3A – M2 :
Proposer des programmes d'aménagement privilégiant les mesures agronomiques et l'hydraulique douce

Mesures du SAGE

- 3A – M1 : Préserver les éléments fixes du paysages limitant les risques de ruissellement et d'érosion des sols, inciter les collectivités à les inscrire dans les PLU
- 3A – M2 : Proposer des programmes d'aménagement privilégiant les mesures agronomiques et l'hydraulique douce
- 3A – M3 : Accompagner la profession agricole dans la contractualisation de mesures agricoles afin de réduire les risques de ruissellement et d'érosion
- 3A – M4 : Mettre en place une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques existants sur le cours de la Haute Somme permettant de limiter les variations des niveaux et de lutter contre les inondations
- 3A – M5 : Mettre en place et pérenniser les programmes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de la Haute Somme permettant de lutter contre les inondations
- 3A – M6 : Restaurer et préserver les ZEC sur les affluents de la Somme, en tenir compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme
- 3A – M7 : Élaborer une convention de gestion des niveaux d'eau entre les gestionnaires d'ouvrages

Action correspondante

14

Orientation 3A : Aléa

**3A CONTRÔLER ET LIMITER L'ALÉA
INONDATION/RUISSELLEMENT/ÉROSION DES SOLS**

Mesures 3A – M3 :

Accompagner la profession agricole dans la contractualisation de mesures agricoles afin de réduire les risques de ruissellement et d'érosion

3A – M1 : Réduire les effets négatifs du paysage (limites des risques de ruissellement et d'érosion des sols) sur les collectivités à l'inscrire dans les PDU
3A – M2 : Proposer des programmes d'aménagement privilégiant les mesures agronomiques et hydrauliques douces
3A – M3 : Accompagner la profession agricole dans la contractualisation de mesures agricoles afin de réduire les risques de ruissellement et d'érosion
3A – M4 : Mettre en place une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques existants sur le cours de la Haute Somme afin de limiter les variations des niveaux et de lutter contre les inondations
3A – M5 : Mettre en place et pérenniser les programmes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de la Haute Somme permettant de lutter contre les inondations
3A – M6 : Restaurer et préserver les ZEC sur les affluents de la Somme, en tenir compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme
3A – M7 : Élaborer une convention de gestion des niveaux d'eau entre les gestionnaires d'ouvrages

Action correspondante

15

Orientation 3A : Aléa

**3A CONTRÔLER ET LIMITER L'ALÉA
INONDATION/RUISSELLEMENT/ÉROSION DES SOLS**

Mesures 3A – M4 :

Mettre en place une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques existants sur le cours de la Haute Somme afin de limiter les variations des niveaux et de lutter contre les inondations

3A – M1 : Réduire les effets négatifs du paysage (limites des risques de ruissellement et d'érosion des sols) sur les collectivités à l'inscrire dans les PDU
3A – M2 : Proposer des programmes d'aménagement privilégiant les mesures agronomiques et hydrauliques douces
3A – M3 : Accompagner la profession agricole dans la contractualisation de mesures agricoles afin de réduire les risques de ruissellement et d'érosion
3A – M4 : Mettre en place une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques existants sur le cours de la Haute Somme afin de limiter les variations des niveaux et de lutter contre les inondations
3A – M5 : Mettre en place et pérenniser les programmes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de la Haute Somme permettant de lutter contre les inondations
3A – M6 : Restaurer et préserver les ZEC sur les affluents de la Somme, en tenir compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme
3A – M7 : Élaborer une convention de gestion des niveaux d'eau entre les gestionnaires d'ouvrages

Action correspondante

16

Orientation 3A : Aléa

3A CONTRÔLER ET LIMITER L'ALÉA INONDATION/RUISSELLEMENT/ÉROSION DES SOLS

Mesures 3A – M5 :

Mettre en place et pérenniser les programmes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de la Haute Somme permettant de lutter contre les inondations

3A – M5 : Mettre en place et pérenniser les programmes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de la Haute Somme permettant de lutter contre les inondations

3A – M6 : Restaurer et préserver les ZEC sur les affluents de la Somme, en tenir compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme

3A – M7 : Élaborer une convention de gestion des niveaux d'eau entre les gestionnaires d'ouvrages

Action correspondante

17

Orientation 3A : Aléa

3A CONTRÔLER ET LIMITER L'ALÉA INONDATION/RUISSELLEMENT/ÉROSION DES SOLS

Mesures 3A – M6 :

Identifier, restaurer et préserver les ZEC sur les affluents de la Somme, en tenir compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme

3A – M6 : Restaurer et préserver les ZEC sur les affluents de la Somme, en tenir compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme

3A – M7 : Élaborer une convention de gestion des niveaux d'eau entre les gestionnaires d'ouvrages

Action correspondante

18

Orientation 3A : Aléa

3A CONTRÔLER ET LIMITER L'ALÉA INONDATION/RUISSELLEMENT/ÉROSION DES SOLS

Mesures 3A – M7 :
Elaborer une convention de gestion des niveaux d'eau entre les gestionnaires d'ouvrages

Mesures du SAGE

- 3A – M1 : Préserver les éléments fixes du paysage limitant les risques de ruissellement et d'érosion des sols, inciter les collectivités à les inscrire dans les PLU
- 3A – M2 : Proposer des programmes d'aménagement privilégiant les mesures agronomiques et l'hydraulique douce
- 3A – M3 : Accompagner la profession agricole dans la contractualisation de mesures agricoles afin de réduire les risques de ruissellement et d'érosion
- 3A – M4 : Mettre en place une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques existants sur le cours de la Haute Somme afin de limiter les variations des niveaux et de lutter contre les inondations
- 3A – M5 : Mettre en place et pérenniser les programmes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de la Haute Somme permettant de lutter contre les inondations
- 3A – M6 : Restaurer et préserver les ZEC sur les affluents de la Somme, en tenir compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme
- 3A – M7 : Elaborer une convention de gestion des niveaux d'eau entre les gestionnaires d'ouvrages

Action correspondante

19

Orientation 3A : Aléa

Mesures 3A – M8 :
Mesures manquantes ?

Mesures du SAGE

- 3A – M1 : Préserver les éléments fixes du paysage limitant les risques de ruissellement et d'érosion des sols, inciter les collectivités à les inscrire dans les PLU
- 3A – M2 : Proposer des programmes d'aménagement privilégiant les mesures agronomiques et l'hydraulique douce
- 3A – M3 : Accompagner la profession agricole dans la contractualisation de mesures agricoles afin de réduire les risques de ruissellement et d'érosion
- 3A – M4 : Mettre en place une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques existants sur le cours de la Haute Somme afin de limiter les variations des niveaux et de lutter contre les inondations
- 3A – M5 : Mettre en place et pérenniser les programmes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de la Haute Somme permettant de lutter contre les inondations
- 3A – M6 : Restaurer et préserver les ZEC sur les affluents de la Somme, en tenir compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme
- 3A – M7 : Elaborer une convention de gestion des niveaux d'eau entre les gestionnaires d'ouvrages

Orientation 3B : Vulnérabilité

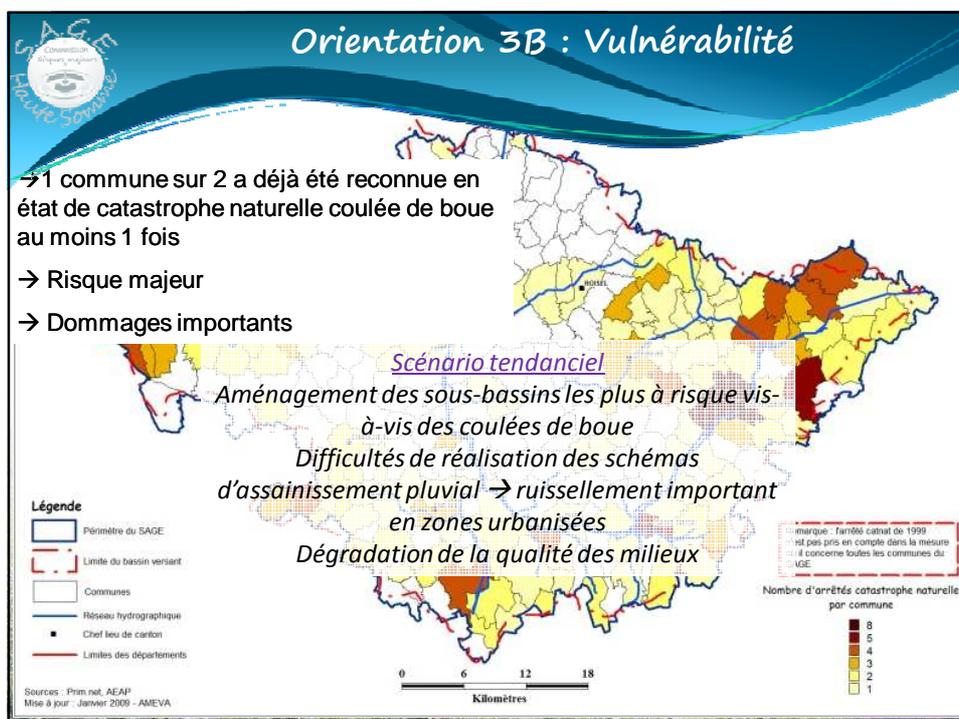
PRÉSERVER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU
 PRÉSERVER ET GÉRER LES MILIEUX NATURELS AQUATIQUES
 GÉRER LES RISQUES MAJEURS

Orientation 3B
Contrôler et réduire la vulnérabilité vis-à-vis des risques naturels

Objectif

Le risque zéro n'existant pas, il est nécessaire de prendre en compte les risques existants. Pour cela, des adaptations doivent être réalisées sur l'existant, les nouvelles constructions doivent être adaptées et des protections peuvent être installées.

21



Le Transport de Matières Dangereuses

Le TMD concerne :

- produits hautement toxiques, explosifs ou polluants,
- certains produits quotidiens : carburants, gaz, engrais

Scénario tendanciel
 Augmentation du trafic fluvial → CSNE
 Peu ou pas de plan d'urgence des communes en cas de déversement accidentel → risque de pollution ponctuelle des milieux aquatiques et de certains captages d'AEP

- Nombreux franchissements (28) des cours d'eau par les voies de communication
- Risque de déversement accidentel de marchandises dangereuses
- Exposition importante des milieux naturels
- Saint-Quentin, Péronne et Ham plus exposées

Voies de communication

- Routes départementales
- Routes nationales
- Autoroutes
- Voies ferrées non électrifiées
- Voies ferrées électrifiées
- Ligne à Grande Vitesse
- Projet de tracé du Canal Seine-Nord Europe

Communes exposées au risque TMD

Orientation 3B : Vulnérabilité

3B CONTRÔLER ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ VIS-À-VIS DES RISQUES MAJEURS

Mesures 3B – M1 :
 Accompagner les communes dans la réalisation de leur zonage de gestion des eaux pluviales

Mesures du SAGE

- 3B – M1 : Accompagner les communes dans la réalisation de leur zonage de gestion des eaux pluviales
- 3B – M2 : Adapter les nouvelles constructions et le bâti existant dans les zones à risques
- 3B – M3 : Accompagner les collectivités dans la mise en place d'une démarche de gestion de crise en cas d'accidents de transports de matières dangereuses à proximité de milieux aquatiques ou de captages d'eau potable
- 3B – M4 : Accompagner les collectivités et les entreprises dans l'élaboration de diagnostics de vulnérabilité
- 3B – M5 : Réhabiliter/remettre en état les ouvrages de stockage et de tamponnement des bâtiments publics et des ZAC

Action correspondante

24

Orientation 3B : Vulnérabilité

3B CONTRÔLER ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ VIS-À-VIS DES RISQUES MAJEURS

Mesures 3B – M2 :

Identifier les zones les plus à risque afin d'adapter les nouvelles constructions et le bâti existant dans ces zones

Cas de la région de Saint-Quentin par exemple, au-delà du PPRicb vallée de la Somme

3B – M3 : Accompagner les collectivités dans la mise en place d'une démarche de gestion de crise en cas d'accidents de transports de matières dangereuses à proximité de milieux aquatiques ou de captages d'eau potable
 3B – M4 : Accompagner les collectivités et les entreprises dans l'élaboration des diagnostics de vulnérabilité
 3B – M5 : Réhabiliter/entretenir les ouvrages de stockage et de tamponnement des bâtiments publics et des ZAC

Action correspondante

25

Orientation 3B : Vulnérabilité

3B CONTRÔLER ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ VIS-À-VIS DES RISQUES MAJEURS

Mesures 3B – M3 :

Accompagner les collectivités dans la mise en place d'une démarche de gestion de crise en cas d'accidents de transports de matières dangereuses à proximité de milieux aquatiques ou de captages d'eau potable

Action correspondante

26

Orientation 3B : Vulnérabilité

3B CONTRÔLER ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ VIS-À-VIS DES RISQUES MAJEURS

Mesures 3B – M4 :
Accompagner les collectivités et les entreprises dans l'élaboration des diagnostics de vulnérabilité

Mesures du SAGE

- 3B – M1 : Accompagner les communes dans la réalisation de leur zonage de gestion des eaux pluviales
- 3B – M2 : Adapter les nouvelles constructions et le bâti existant dans les zones à risques
- 3B – M3 : Accompagner les collectivités dans la mise en place d'une démarche de gestion de crise en cas d'accidents de transports de matières dangereuses à proximité de milieux aquatiques ou de captages d'eau potable
- 3B – M4 : Accompagner les collectivités et les entreprises dans l'élaboration des diagnostics de vulnérabilité
- 3B – M5 : Réhabiliter/entretenir les ouvrages de stockage et de tamponnement des bâtiments publics et des ZAC

Action correspondante

27

Orientation 3B : Vulnérabilité

3B CONTRÔLER ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ VIS-À-VIS DES RISQUES MAJEURS

Mesures 3B – M5 :
Réhabiliter/entretenir les ouvrages de stockage et de tamponnement des bâtiments publics et des ZAC

Mesures du SAGE

- 3B – M1 : Accompagner les communes dans la réalisation de leur zonage de gestion des eaux pluviales
- 3B – M2 : Adapter les nouvelles constructions et le bâti existant dans les zones à risques
- 3B – M3 : Accompagner les collectivités dans la mise en place d'une démarche de gestion de crise en cas d'accidents de transports de matières dangereuses à proximité de milieux aquatiques ou de captages d'eau potable
- 3B – M4 : Accompagner les collectivités et les entreprises dans l'élaboration des diagnostics de vulnérabilité
- 3B – M5 : Réhabiliter/entretenir les ouvrages de stockage et de tamponnement des bâtiments publics et des ZAC

Action correspondante

28

Orientation 3B : Vulnérabilité

Mesures 3B – M6 :
Mesures manquantes ?

Mesures du SAGE

- 3B – M1 :** Accompagner les communes dans la réalisation de leur zonage de gestion des eaux pluviales
- 3B – M2 :** Adapter les nouvelles constructions et le bâti existant dans les zones à risques
- 3B – M3 :** Accompagner les collectivités dans la mise en place d'une démarche de gestion de crise en cas d'accidents de transports de matières dangereuses à proximité de milieux aquatiques ou de captages d'eau potable
- 3B – M4 :** Accompagner les collectivités et les entreprises dans l'élaboration des diagnostics de vulnérabilité
- 3B – M5 :** Réhabiliter/entretenir les ouvrages de stockage et de tamponnement des bâtiments publics et des ZAC

Remarque : pas de mesure quant aux PPR → relève de la réglementation

Orientation 3C : Gestion de crise

Orientation 3C
Anticiper et gérer la crise

Objectif

Les risques naturels et industriels sont parfois prévisibles, il est donc possible de s'y préparer. Il sera plus facile de faire face à une crise qui a été préparée en amont, où un dispositif de gestion a été mis en place. L'objectif est de mieux surmonter l'événement en y étant préparé.

30

Le PCS, un outil de gestion de crise

➤ 46 PPR approuvés ou prescrits
 ➤ 14 PCS réalisés

Scénario tendanciel

Elaboration insuffisante des PCS → communes peu préparées à gérer une crise
 Risques industriels souvent méconnus par la population
 Prise en compte de la Directive inondation → élaboration des PGRI → risques mieux connus sur les territoires à risques

➤ Pas de système d'annonce de crue

Orientation 3C : Gestion de crise

3C ANTICIPER ET GÉRER LA CRISE

Mesures 3C – M1 :

Accompagner les collectivités dans la réalisation de leur Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs et leur Plan Communal de Sauvegarde afin de communiquer auprès de la population sur les risques encourus sur la commune

Action correspondante

32

Orientation 3C : Gestion de crise

3C ANTICIPER ET GÉRER LA CRISE

Mesures 3C – M2 :

Améliorer la prévision des crues en étoffant le dispositif de suivi – réseau parallèle ou complémentaire à celui du Service de Prévision des Crues

Mesure du CAGE

Pas de suivi sur l'amont du bassin versant

3C – M2 : Améliorer la prévision des crues en étoffant le dispositif de suivi (possibilité d'installer des stations complémentaires (obtéométriques) – réseau parallèle ou complémentaire à celui du Service de Prévision des Crues
3C – M3 : Communiquer autour des Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) en présence de sites Seveso afin de favoriser la connaissance autour du risque encouru et des comportements à adopter en cas d'accident

Action correspondante

33

Orientation 3C : Gestion de crise

3C ANTICIPER ET GÉRER LA CRISE

Mesures 3C – M3 :

Communiquer autour des Comités Locaux d'information et de Concertation (CLIC) en présence de sites Seveso afin de favoriser la connaissance autour du risque encouru et des comportements à adopter en cas d'accident

Action correspondante

34

Orientation 3C : Gestion de crise

Mesures 3C – M4 :
Mesures manquantes ?

Mesures du SAGE

3C – M1 : Accompagner les collectivités dans la réalisation de leur Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs et leur Plan Communal de Sauvegarde afin de communiquer auprès de la population sur les risques encourus sur la commune

3C – M2 : Améliorer la prévision des crues en étoffant le dispositif de suivi (possibilité d'installer des stations complémentaires débitmétriques) – réseau parallèle ou complémentaire à celui du Service de Prévision des Crues

3C – M3 : Communiquer autour des Comités Locaux d'information et de Concertation (CLIC) en présence de sites Seveso afin de favoriser la connaissance autour du risque encouru et des comportements à adopter en cas d'accident

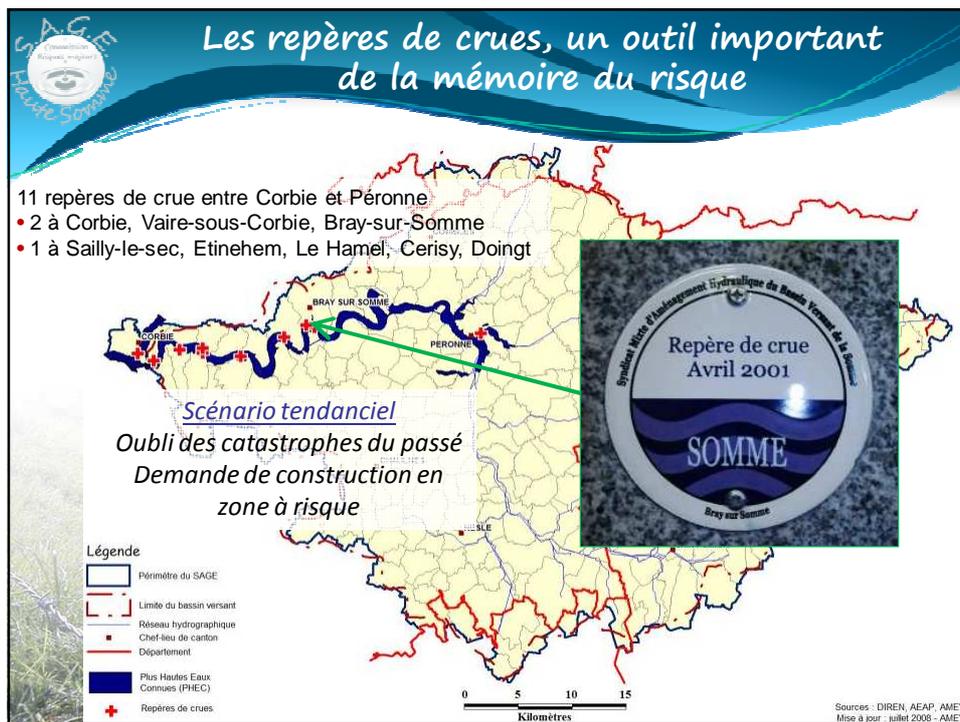
Orientation 3D : Mémoire du risque

Orientation 3D
Entretenir la culture/mémoire du risque

Objectif

Afin de limiter les dommages, il est primordial que les occupants des zones à risque soient conscients de leur vulnérabilité. L'objectif est donc d'adopter une attitude préventive en direction des populations exposées. Développer cette mémoire du risque permet d'accepter et de s'approprier les politiques de prévention.

36



Orientation 3D : Mémoire du risque

Mesures 3D – M1 :
 Porter à connaissance le plus largement possible les éléments contribuant à la mémoire du risque

Mesures du SAGE

3D – M1 : Porter à connaissance le plus largement possible les éléments contribuant à la mémoire du risque

3D – M2 : Tenir les élus et la population informés des risques existants sur leur commune, par le biais de journées de formation, de gazettes communales, d'internet

3D – M3 : Sensibiliser/former les scolaires sur les risques majeurs (livret pédagogique), programme scolaire de 4/75*

3D – M4 : Mettre à jour régulièrement la connaissance acquise sur les risques d'inondations, notamment dans les documents de communication communaux

Action correspondante

38

Orientation 3D : Mémoire du risque

3D ENTRETIEN LA CULTURE/MÉMOIRE DU RISQUE

Mesures 3D – M2 :
Tenir les élus et la population informés des risques existants sur leur commune, par le biais de journées de formation, de gazettes communales, d'Internet

Mesures du SAGE
 3D – M1 : Porter à connaissance le plus largement possible les éléments contribuant à la mémoire du risque
 3D – M2 : Tenir les élus et la population informés des risques existants sur leur commune, par le biais de journées de formation, de gazettes communales, d'Internet
 3D – M3 : Sensibiliser/former les scolaires sur les risques majeurs (livret pédagogique), programme scolaire de 4^{ème}/
 3D – M4 : Mettre à jour régulièrement la connaissance acquise sur les risques d'inondations, notamment dans les documents de communication communaux

Action correspondante

39

Orientation 3D : Mémoire du risque

3D ENTRETIEN LA CULTURE/MÉMOIRE DU RISQUE

Mesures 3D – M3 :
Sensibiliser/former les scolaires sur les risques majeurs (livret pédagogique), programme scolaire de 4^e/3^e

Mesures du SAGE
 3D – M1 : Porter à connaissance le plus largement possible les éléments contribuant à la mémoire du risque
 3D – M2 : Tenir les élus et la population informés des risques existants sur leur commune, par le biais de journées de formation, de gazettes communales, d'Internet
 3D – M3 : Sensibiliser/former les scolaires sur les risques majeurs (livret pédagogique), programme scolaire de 4^{ème}/
 3D – M4 : Mettre à jour régulièrement la connaissance acquise sur les risques d'inondations, notamment dans les documents de communication communaux

Action correspondante

40

Orientation 3D : Mémoire du risque

3D ENTRETIEN LA CULTURE/MÉMOIRE DU RISQUE

Mesures 3D – M4 :
Mettre à jour régulièrement la connaissance acquise sur les risques d'inondations, notamment dans les documents de communication communaux et les documents d'urbanisme

3D – M3 : Sensibiliser/former les scolaires sur les risques majeurs (livret pédagogique), programme scolaire de 4^{ème}/3^{ème}

3D – M4 : Mettre à jour régulièrement la connaissance acquise sur les risques d'inondations, notamment dans les documents de communication communaux

Action correspondante

41

Orientation 3D : Mémoire du risque

Mesures 3D – M5 :
Mesures manquantes ?

Mesures du SAGE

3D – M1 : Porter à connaissance le plus largement possible les éléments contribuant à la mémoire du risque

3D – M2 : Tenir les élus et la population informés des risques existants sur leur commune, par le biais de journées de formation, de gazettes communales, d'Internet

3D – M3 : Sensibiliser/former les scolaires sur les risques majeurs (livret pédagogique), programme scolaire de 4^{ème}/3^{ème}

3D – M4 : Mettre à jour régulièrement la connaissance acquise sur les risques d'inondations, notamment dans les documents de communication communaux

